

ACCOMPAGNATEUR EN SPORT ADAPTÉ

Diplôme FFSA niveau 1

Ce premier niveau de formation permet d'acquérir des compétences d'accompagnement dans le cadre de manifestations sportives voire dans la co-animation d'activités, tout en préservant l'intégrité physique, psychique et affective des pratiquants.

PUBLIC

- ▶ Toute personne n'étant pas professionnelle du secteur spécialisé désirant apporter une **aide en fonction de besoins identifiés pour l'accompagnement de sportifs** en situation de handicap mental et/ou psychique
- ▶ **Jeunes mineurs** souhaitant s'impliquer dans des organisations sportives ou de la co-animation
- ▶ **Personnes en service civique** auprès d'un organe de la Fédération Française du Sport Adapté



PRÉ-REQUIS

> Être en possession d'une licence FFSA en cours de validité



DURÉE

> 20 h (alternant formation et accompagnement de sportifs sur des manifestations)



COÛT PÉDAGOGIQUE

> à définir



CALENDRIER

> à définir



INSCRIPTIONS

> contactez François-Xavier GIRARD

OBJECTIFS

- ▶ Découvrir les contextes de la pratique sportive au sein de la FFSA et s'impliquer dans les actions et organisations du Sport Adapté en assumant des responsabilités ;
- ▶ Découvrir les caractéristiques des sportifs de la FFSA et être en capacité de les accompagner lors de manifestations sportives ;
- ▶ S'approprier des connaissances sur la déficience intellectuelle et les troubles psychiques pour préserver l'intégrité physique, psychique et affective des sportifs de la FFSA ;
- ▶ Apporter un soutien pédagogique aux intervenants des associations sportives de la FFSA dans une position de co-animation à partir d'un cadre fixé par l'intervenant.

INITIATEUR EN SPORT ADAPTÉ D'UNE DISCIPLINE SPÉCIFIQUE

Diplôme FFSA niveau 2

Les diplômes fédéraux d'Initiateur en Sport Adapté sont proposés dans chaque discipline sportive réglementée par la FFSA. Ils ne délivrent pas de qualifications professionnelles mais permettent de développer des compétences spécifiques, à la discipline sélectionnée, pour encadrer et entraîner des personnes ayant une déficience intellectuelle sévère à profonde et des troubles psychiques importants.

OBJECTIFS

- ▶ Développer ses connaissances sur les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique afin d'identifier leurs besoins en fonction de leurs caractéristiques ;
- ▶ Acquérir des méthodologies de travail réinvestissables permettant de définir des objectifs et des démarches pédagogiques adaptées pour encadrer et animer des séances en sécurité et sollicitant le désir et l'engagement du sportif ;
- ▶ Comprendre et mettre en œuvre la réglementation (encadrement, diplôme, sécurité).

MOYENS PEDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques, méthodologiques et pratiques personnelles transposables dans la pratique professionnelle ;
- ▶ Conduite et observation de séances d'APSA auprès de sportifs en situation de handicap mental et/ou psychique.

PRÉ-REQUIS

- > Être titulaire d'une attestation de premiers secours (PSC1) ou d'une autre qualification admise en équivalence (AFPS, BNS)
- > Exercer dans une structure spécialisée* accueillant des personnes ayant une déficience intellectuelle sévère à profonde et/ou polyhandicapées
- ou > Animer des activités motrices au sein d'une association affiliée à la FFSA

* ces interventions doivent s'effectuer sous la responsabilité d'un professionnel qualifié dans le domaine de l'encadrement des APSA

DURÉE

- > 35 h / 5 jours

COÛT PÉDAGOGIQUE

- > à définir selon la discipline

CALENDRIER

- > à définir

INSCRIPTIONS

- > contactez François-Xavier GIRARD